

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

### 1.1 Identification de la préparation:

*Dénomination commerciale:* RTV EC42 HT transparent

### 1.2 Utilisation de la substance ou de la préparation:

Silicone poly- addition pour la fabrication de moule, effets spéciaux et rapid prototyping.

### 1.3 de la société:

*Fournisseur:* Esprit Composite - 10, rue Brézin - 75014 PARIS

Tél.: 01 40 44 47 97 - Fax: 01 40 44 49 51

## 2. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

*Substances contenues dangereuses pour la santé aux termes de la directive 67/548/CEE et classification correspondante:* aucune

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Produit classifié pas dangereux aux termes de la Dir. 67/548/CEE.

## 4. PREMIERS SECOURS

**4.1 En cas de contact avec la peau:** Rincer abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes au moins. Consulter un médecin au cas où l'irritation persisterait.

**4.2 En cas de contact avec les yeux:** rincer abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes au moins. Consulter un médecin si c'est nécessaire.

**4.3 En cas d'ingestion:** Consulter immédiatement un médecin et lui montrer la fiche de sécurité. Provoquer le vomissement seulement avec l'autorisation du médecin.

**4.4 En cas d'inhalation:** Aérer la pièce et transporter le sujet à l'air libre en cas de besoin. Appeler un médecin.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**5.1 Extincteurs recommandés:** CO2, mousse, AFFF, poudres chimiques en fonction des matériaux menacés par l'incendie. Ne pas utiliser eau.

**5.2 Extincteurs interdits:** Eau pas conseillée.

**5.3 Risques provoqués par la combustion:** Eviter de respirer les fumées.

**5.4 Moyens de protection:** Utiliser des protections pour les voies respiratoires. Un appareil autonome de respiration et des vêtements de protection devraient être laissés à disposition des personnes chargées de l'extinction des incendies.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**6.1 Précautions individuelles:** regarder le point n° 8.

**6.2 Précautions du point de vue de l'environnement:** Limiter les fuites avec de la terre ou du sable. Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avvertir les autorités compétentes.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**7.1 Précautions pour la manipulation:** Consulter également le paragraphe 8 suivant. Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

**7.2 Matières incompatibles:** Aucune en particulier. Consulter également le paragraphe 10 suivant.

**7.3 Conditions de stockage:** Conserver le produit à une température de 5 - 27°C (41 - 80°F).

**7.4 Indication pour les locaux:** Locaux correctement aérés.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

**8.1 Précautions à prendre:** Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

**8.2 Protection respiratoire:** Pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

**8.3 Protection des mains:** Pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

**8.4 Protection des yeux:** Pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

**8.5 Protection de la peau:** Aucune précaution particulière ne doit être adoptée en cas d'utilisation normale.

**8.6 Limite(s) d'exposition (ACGIH):** aucune

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**9.1 Aspect et couleur:** fluide transparent

**9.2 Odeur:** inodore

**9.3 Solubilité dans l'eau :** insoluble

**9.4 Viscosité :** 20000 - 25000 cP

**9.5 pH :** pas applicable

**9.6 Flash Point :** > 200°C

**9.7 Pression de Vapeur :** < 0.01kPa a 20 °C

**9.8 Autres propriété :** pas comburant pour EEC

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**10.1 Conditions à éviter:** Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.2 Substances à éviter:** composant "base" lorsqu'il entre en contact avec des substances acides et alcalines peut produire de l'hydrogène.

**10.3 Dangers de décomposition:** Avec le chaleur le produit peut décomposer et le vapeur peut être dangereux pour la santé.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Le produit, tel quel, n'a pas produit d'effets préjudiciables.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Utiliser le produit de manière rationnelle, en évitant de le disperser dans la nature. Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Récupérer si possible. Opérer en respectant les normes locales et nationales en vigueur.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux aux termes de la législation sur le transport.

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La substance ne doit pas être considérée comme étant dangereuse aux termes de la Dir. 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifications successives.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire. Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.